## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

—o—

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

# Vente de Propriété Vaste et de Valeur du Premier District

**PORTANT LE NUMERO MUNICIPAL 1128 AVENUE TULANE,**

**Entre les rues Rempart et Bassin, (carré borné par la rue Gravier.)**

Eugène Braquet vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,820 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Commune maintenant Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Bassin, désigné comme terrain No Deux et mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
8 avril—8 15 22 29—mai 6 12

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District.**

**Avenue Louisiane, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.**

(Ilet borné par la rue Delachaise).

James T. Nix vs John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,711 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1: Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Sud Robertson et Magnolia, désigné comme lot vingt-six, de l'ilet deux, comme il est désigné sur un plan de F. H. Waddill C. E. daté du 12 avril 1906 une copie photo-gravure de cela est annexé à l'acte de vente enregistré dans le procès ci-dessus d'après ledit plan, le dit lot mesurant trente pieds de face à l'avenue Louisiane sur cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. Fernandez, avocat pour le demandeur.
25 mars—25—avril 1 8 15 22 27 29

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente de propriété de Valeur améliorée du Sixième District.**

**Consistant d'un double cottage neuf, 5 chambres et bain de chaque côté, gas et électricité, "sewerage & Water connections".**

Portant les Nos municipaux 2750 et 2752 rue Marengo, entre Magnolia et Clara.

William Andrew Collins vs Frank K Rawlins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2750 et 2752 rue Marengo et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 637 borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre E sur un devis et certificat d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5me jour de juin 1907, d'après lequel devis et certificat d'arpentage, ledit lot E, commence à une distance de quatre vingt seize pieds du coin des rues Marengo et Clara, et mesurant trente trois pieds de face à ladite rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. K Bailey, avocat pour le demandeur.
18 mars—18 25—avril 1 8 15 21

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.**

**Portant le No municipal 819 rue Forstall, entre les rues Dauphine et Bourgogne.**

Louisiana Glass and Mirror Works vs C. L. Guichard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 78,931—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District, bornés par les rues Forstall, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, Nos 18 et 19, devis de D. E. Seghers, annexé à un acte de vente à James Boyce pardevant Charbonnet, notaire, le 11 août 1899, d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 18, vingt-six pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 19, et cent seize pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16 et 17 et vingt-six pieds sept pouces et trois lignes dans le fond et contigu au lot No 10 dans le fond sur ledit plan de Seghers, et le lot No 19 mesure vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Forstall sur cent seize pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 20, cent seize pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 18 et d'une largeur dans le fond de vingt-six pieds sept pouces et une et une demi ligne et contigu au lot No 9 dans le fond sur ledit plan de Seghers.

Etant la même propriété acquise par C. L. Guichard de la Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Chas C. Rebentisch, le 15 janvier 1906, livre des transferts 207, folio 360, livre d'hypothèques 913, folio 405.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
S. F. Gautier, avocat pour le demandeur.
18 mars—18 19 25—avril 1 8 15 20 21

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mateo Pericich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,985—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par G. Simon Pericich, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James Wilkinson, avocat.
7 avril—7 11 16

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,**

**Portant les Nos Municipaux 731 et 733 rue Aline, entre Tchoupitoulas et Annonciation.**

Louis Spiro vs Theresa Borg, veuve de Louis Fahrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Delachaise et Tchoupitoulas, désigné par le numéro 9 sur un plan par Edgar Pilié, le 15 septembre 1884, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, et mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Aline, trente et un pieds, quatre pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 8, cent quarante-six pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman & Jos Lautenschlaeger, avocats pour le demandeur.
1ler av—1 2 8 15 22 29—mai 5

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,**

**Portant le No municipal 1221 rue Magasins entre les rues Erato et Thalie.**

Mutual Building and Homestead Association vs Succession et Héritiers de Mme Louise D. Hendrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,622 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et les dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Erato, Thalie et Camp, désigné comme lot No 8 sur un plan fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 28 mars 1898, par Mme Rose Hess et autres à la Mutual Building and Homestead Association, passé devant J. D. Taylor, ancien notaire en la Nouvelle-Orléans, lequel lot d'après ledit plan mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Magasins commençant à un point cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes du coin des rues Magasins et Erato, la même en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour la demanderesse.
1 avril—1 2 8 15 22 29—mai 5

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Veuve John Christ.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88,114—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Dagnen, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
5 av—5 9 14

## AVIS AUX CREANCIERS

**In re Liquidation of Peoples Brewing Company.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 89,304 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Muller, J. J. Egloff et J. W. Frantz Meyer, commissaires liquidant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas H. Osterberger, avocat.
9 avril—9 13 18

**In Re Liquidation de Papini-Bellan Men's Wear Co., Ltd.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,677, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Adolph Papini et Charles W. Harold comme Liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— Guy M. Honor, U. Marimoni, avocats.
7av—7 11 16

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF**

—:o:—

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.**

**Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue St Patrick, entre les rues St Pierre et Toulouse.**

Eureka Homestead Society vs Mme Celina Brouste, veuve de Hippolyte Tosco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 603, borné par les rues St Pierre, St Patrick, Olympia et Toulouse, lequel lot est désigné par le No six, sur un plan, dressé par Charles G. de l'Isle, ingénieur civil, daté du 18 février 1907, annexé à un acte passé pardevant Andrew M Buchman, notaire, le 27 avril 1907, de Mme Madeline Ansemas à Eugène V. Anseman, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.
24 mars—24 25—avril 1 8 15 22 28

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de 5 lots de terre dans le Troisième District,**

**Dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny et Roman.**

James T. Montgomery vs H. D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 92,699—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 789 borné par les rues Louisa, Piété, Roman ou Solidelle et Derbigny ou Prospère, et mesurant deux cent trente cinq pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façade de cent dix huit pieds à la rue Derbigny ou Prospère, formant l'enceignure des rues Louisa et Derbigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. Charbonnet, avocat pour le demandeur.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 13 14

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Calvin Sawyer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,961—Division B — Attendu que J. P. Cordill, a présenté une pétition à la Cour Civile de District à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Calvin Sawyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Favrot & Fredericks, avocats.
5 av—5 9 14

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,**

**Portant le No municipal 1220 rue Monroe, entre les rues Plum et Oak.**

The People's Homestead Association vs Henry Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,768 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 143 (autrefois l'ilet No 56 "O" vieux plan) borné par les rues Monroe, Eagle (autrefois Mary), Plum et Oak (autrefois Quatrième); lesdits lots sont désignés par les numéros vingt-trois et vingt-quatre, ils sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant le recorder de la Paroisse de Jefferson le 24ème jour d'août 1865, étant une vente à Theo. Eilers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
1er avril—1 8 15 22 29—mai 5

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District**

**Formant le coin des rues N. Derbigny et Manuel.**

**(Dans l'ilet borné par les rues Japonica et N. Roman.)**

William W. Wall vs Fred. Smalts—Procès No 91,704

R. H. Marr vs Fred. Smalts—Procès No 91,480

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No 803, Troisième District, borné par les rues N. Derbigny, Manuel (autrefois Emily), Japonica (autrefois Matilda) et N. Roman, ladite portion de terre forme le coin des rues Nord Derbigny et Manuel et mesure soixante pieds de face sur la rue N. Derbigny par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Manuel et entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par achat par Fred. Smalts de la American Homestead Company par acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 21 septembre 1909, et enregistré dans le bureau des aliénations, livre 228 folio 740

Saisis dans les affaires ci-dessus respectivement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. R. Marr, avocat pour William W. Wall, William W. Wall, avocat pour R. H. Marr.
18 mars—18 25—av 1 8 15 20 21

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE CONSTABLE**

**B. H. Flaspollers Sons vs L. A. Roy.**

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 43,037. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Division C, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 19 avril 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.— W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — G. Fernandez Jr. avocat pour les demandeurs.
8 av—8 13 19

**ANNONCE JUDICIAIRE**

**The Barber Asphalt Paving Company vs Propriétaire Inconnu.**

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Division C—No 42,162 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de cour, 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1910, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre triangulaire sur le côté du lac de la rue Dorgenois, située dans l'ilet 1262, Troisième District, borné par les rue Dorgenois, D'Abadie, Aubry et Roussalin, mesurant trente pieds de face à la rue Dorgenois, commençant à un point à vingt pieds du coin des rues D'Abadie et Dorgenois et courant trente pieds sur la rue Dorgenois vers la rue Aubry, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue D'Abadie de soixante-dix pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Aubry de soixante seize pieds plus ou moins, laquelle dite ligne de côté de soixante seize pieds plus ou moins converge et rencontre la ligne de côté de soixante-dix pieds plus ou moins à un point dans ledit ilet situé à vingt pieds de la rue D'Abadie et soixante-dix pieds plus ou moins de la rue Dorgenois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat

WM J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
Thalberger & Duffy, avocats pour la demanderesse.
18 mars—18 25—av 1 8 15 19


# Blowing Rock

## GREEN PARK HOTEL.

**Au sommet de la Montagne Blue Ridge,**

**4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.**

—:o:—

**La température la plus élevée en tout est de 74 degrés**

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

**GREEN PARK HOTEL.**

GREEN PARK, N.J.



# L'ABEILLE

**DE LA**

# Nouvelle-Orléans.

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

**EDITION QUOTIDIENNE,**

**EDITION HEBDOMADAIRE,**

**EDITION DU DIMANCHE.**

## ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

**EDITION QUOTIDIENNE**

**Pour les Etats-Unis, Port Compris:**

**$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois**

**Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris**

**$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.**

**EDITION HEBDOMADAIRE**

**PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.**

**Pour les Etats-Unis, port compris:**

**$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois**

**Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:**

**$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.**

**Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.**

**ÉDITION DU DIMANCHE.**

**Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.**

**NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR**

**Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.**